



### Défi n° 31 : Réaliser un prétraitement des rejets ☆☆☆

#### ✓ Pour réaliser votre défi

Installer ET entretenir régulièrement ses équipements de prétraitement des eaux usées avant rejet.

Exemple d'équipements :

Métiers	Equipement
Garagistes	séparateurs à hydrocarbures ou débourbeurs/déshuileurs
Restaurateurs ou métiers de bouche	bacs à graisse
Peintres	machine de nettoyage des rouleaux de peinture

#### ✓ Pour le justifier

- Factures d'achat ou devis signés ou photographies des équipements
- Justificatif d'entretien ou bordereau de suivi des déchets dangereux ou bon d'enlèvement

#### ✓ Rappel réglementaire

Le Règlement Sanitaire Départemental (RSD) mentionne que « tout déversement susceptible d'être la cause, directe ou indirecte, soit d'un danger pour le personnel d'exploitation des ouvrages d'évacuation et de traitement, soit d'une dégradation des dits ouvrages ou une gêne dans leur fonctionnement est interdit ».

Par conséquent, **il est interdit de déverser les produits suivants dans les canalisations : produits toxiques ou dangereux, médicaments, graisses, hydrocarbures, chimies, etc.**

Article L 1331-10 du Code de la santé publique : **la demande d'autorisation de déversement relève de l'obligation pour les professionnels**, en cas de déversement d'effluents industriels dans le réseau d'assainissement collectif.